



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



Dossier de presse

Une nouvelle voie de qualification pour adultes :

**Formation menant au
Diplôme d'accès aux études supérieures**

12 mai 2016

Une nouvelle voie de qualification pour adultes

à partir de la rentrée 2016-2017 :

FORMATION MENANT AU DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Une situation professionnelle qui évolue, une économie en constante évolution, un marché du travail de plus en plus exigeant : les contraintes de compétitivité pèsent de plus en plus lourd sur les adultes qui n'ont pas eu la possibilité d'obtenir un diplôme dans leur formation initiale. S'il est vrai qu'un diplôme n'est plus aujourd'hui le seul garant pour accéder à un emploi, le fait de ne pas en avoir freine considérablement les chances d'embauche. Chaque année, entre 300 et 350 élèves quittent l'école luxembourgeoise sans avoir complété leur formation. Cumulé sur plusieurs années, ce nombre fait appréhender la naissance d'une frange importante de jeunes adultes menacés de marginalisation et d'exclusion.

Alors que la réintégration de ces personnes dans le cursus scolaire normal s'avère extrêmement difficile, l'État se doit de **diversifier l'offre de formations de 2^e voie de qualification** pour offrir aux adultes non diplômés une **seconde chance d'obtenir une certification reconnue et promouvoir l'accès aux études supérieures.**

Dans cette perspective, une nouvelle formation de 2^e voie de qualification sera offerte à l'École de la **2^e chance** à partir de la rentrée 2016.

Une seconde chance d'obtenir un diplôme ... et d'accéder aux études supérieures

S'adressant aux adultes à partir de 20 ans qui ont quitté la formation initiale depuis au moins deux ans, la nouvelle formation sera spécifiquement adaptée aux défis du système éducatif et à l'environnement socio-culturel luxembourgeois. Aux apprenants qui auront réussi la formation sera délivré un **diplôme d'accès aux études supérieures**, reconnu **équivalent au diplôme de fin d'études secondaires** luxembourgeois.

La nouvelle formation concrétise l'ambition du **programme gouvernemental** de donner à chaque jeune et adulte les meilleures chances de trouver sa voie de réussite et les **meilleures perspectives d'avenir.**

La mise en place de la formation répond également

- aux objectifs de la **Stratégie Europe 2020**, qui invite les États membres de l'Union européenne à « *améliorer les niveaux d'éducation, en particulier en s'attachant à réduire le taux de décrochage scolaire à moins de 10 % et en portant à 40 % au moins la proportion de personnes âgées de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur ou atteint un niveau d'études équivalent.* »
- aux objectifs de la **Stratégie nationale du Lifelong learning de 2012**, qui stipule que « *des voies de formation et des outils spécifiques doivent être développés pour répondre aux besoins de l'apprenant pendant toutes les étapes de la vie.* »

Une formation axée sur la pédagogie des adultes

La nouvelle formation est spécifiquement adaptée aux besoins de l'apprentissage des adultes. Elle est offerte à l'École de la 2^e chance, qui depuis sa création en 2009 a acquis une large expérience dans la **pédagogie des adultes**, et dont la mission est justement d' « *organiser, dans le cadre de l'éducation des adultes, une voie de formation offrant des modules préparatoires pouvant donner accès à des études supérieures* » (loi du 12 mai 2009).

Une formation qui prépare aux études supérieures

La nouvelle formation s'oriente aux **finalités des classes supérieures de l'enseignement secondaire**. Elle se fonde sur les domaines d'études qui sont également à la base des programmes de l'enseignement secondaire et qui régissent la reconnaissance mutuelle des diplômes de fin d'études secondaires entre les pays de l'Union européenne et autres.

Se soldant par un **diplôme d'accès aux études supérieures**, la formation ambitionne de préparer au mieux les apprenants à la réalité pédagogique et didactique universitaire. Pour cette raison, elle vise également à développer, outre les savoirs disciplinaires, les **compétences transversales** essentielles pour la poursuite des études : capacités d'analyse, de synthèse et de communication, autonomie dans les apprentissages, ...

Organisation de la voie de formation

La nouvelle formation comprend deux classes :

- une **classe terminale** d'une durée de deux semestres (36 semaines), dont la réussite est attestée par un diplôme d'accès aux études supérieures ;
- une **classe préparatoire** destinée aux apprenants qui ne remplissent pas les conditions d'accès à la classe terminale. Également d'une durée de deux semestres (36 semaines), cette classe amène les apprenants à revoir les savoirs fondamentaux et à se réappropriier les stratégies d'apprentissage nécessaires à la réussite de la classe terminale.

La formation porte sur **quatre domaines d'études**. Chaque domaine d'étude est subdivisé en modules disciplinaires ou thématiques. Les domaines d'études et les modules sont les mêmes en classe préparatoire et en classe terminale.

Domaines d'études	Modules
1. langues	allemand, anglais, français
2. mathématiques	mathématiques, mathématiques appliquées
3. sciences naturelles	biologie, chimie, physique
4. sciences humaines, sociales et arts	sciences économiques et sociales, géographie, histoire, philosophie, arts

En classe préparatoire et en classe terminale, l'apprenant **choisit 6 modules** (dont obligatoirement au moins deux modules dans le domaine d'études « langues » et au moins un module dans chacun des autres domaines d'études).

Tous les modules visent également à développer des **compétences transversales** préparatoires aux études supérieures (voir plus haut).

En classe préparatoire et en classe terminale, chaque apprenant bénéficie d'un **tutorat individuel** qui l'aide à s'orienter dans son projet personnel et professionnel.

Pour être préparé au mieux à la réalité universitaire, l'apprenant doit en outre réaliser tout au long de la classe terminale un **travail personnel encadré**, en autonomie et avec la guidance d'un enseignant. Ce travail, qu'il devra soutenir devant un jury, permet notamment d'apprécier les capacités de réflexion et de communication de l'apprenant, son aptitude au dialogue, etc.

Modalités d'évaluation

En classe préparatoire et en classe terminale, chaque module est soumis à une **évaluation continue** au cours des deux semestres.

En classe terminale, chaque module est en outre évalué lors d'une **épreuve finale** en fin d'année scolaire.

Conditions d'admission

Sont admissibles à la formation les candidats qui remplissent une des conditions suivantes :

1. être âgé de 20 ans au moins au 1^{er} septembre de l'année en cours ;
2. pouvoir justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 20 heures hebdomadaires sur une période minimale de 12 mois ;
3. avoir quitté la formation initiale depuis au moins deux ans.

Pour l'admission en classe préparatoire :

- a) réussite d'une classe de 3^e de l'enseignement secondaire ;
- b) réussite d'une classe de 11^e de l'enseignement secondaire technique – régime technique ;
- c) détention d'un certificat d'aptitude technique et professionnelle, respectivement d'un diplôme d'aptitude professionnelle ;
- d) le candidat qui veut être admis à cette formation sans avoir réussi une des classes prévues ci-dessus doit subir les épreuves d'admission portant sur le programme en français, en allemand, en anglais et en mathématiques de la classe de 3^e de l'enseignement secondaire, section sciences humaines et sociales.

Pour l'admission en classe terminale :

- a) réussite de la classe préparatoire ;
- b) réussite d'une classe de 2^e de l'enseignement secondaire ;
- c) réussite d'une classe de 12^e de l'enseignement secondaire technique – régime technique ;
- d) détention d'un brevet de maîtrise ;
- e) détention du diplôme de technicien.

Informations pratiques et inscription

Les demandes de candidature doivent être introduites par voie postale au plus tard avant le 1er septembre.

Le formulaire de candidature avec des informations supplémentaires peut être téléchargé sur le site de l'École de la 2e chance :

www.e2c.lu/daes/

Personnes de contact

Jos Bertemes, professeur

Fernand Winkin, pédagogue

courriel : DAES@e2c.lu

tél. : 26 65 03 50 42

E2C – Ecole de la 2e chance

Adresse:

15, rue de l'Acierie – L-1112 Luxembourg

tél. : 26650350

Adresse postale:

B.P. 1463 – L-1014 Luxembourg